

Un patrimoine trop cher

BOUGY-VILLARS

Le Conseil a refusé lundi la transformation d'une maison de village en logements.

Après un long débat, la décision du Conseil général était sans appel. Par 25 non contre 8 oui, ses membres ont suivi la commission ad hoc et celle des finances, qui refusaient d'injecter 1,4 million de francs dans la transformation de l'ancienne Maison Maring. Si le préavis avait été accepté, trois appartements auraient été aménagés dans cet édifice regroupant en réalité deux bâtiments. En plus de travaux onéreux, la création de logements aurait coûté à la commune quelque 25 000 francs par année sur trente ans, les loyers ne suffisant pas à couvrir les frais. La rénovation ainsi que les liaisons entre les deux entités pour assurer environ 85 m² par appartement s'annonçaient difficiles.

Mais la Municipalité ne lâchera pas l'affaire pour autant. La maison, acquise en 1972, est délabrée et ses locaux présentent des risques d'accidents. L'élaboration d'un plan partiel d'affectation étant un trop long processus vu l'urgence de la situation et la revente de l'objet à un particulier délicate puisque cette maison fait partie du patrimoine du village, la Municipalité reviendra en juin avec de nouvelles propositions. **G. F.**